



Décembre 2009

ISSN 0823-7662
Dépôt légal



Chers citoyens et citoyennes,

En cette période de réjouissances, les membres du Conseil municipal de Sainte-Pétronille pensent avec gratitude à ceux et celles qui leur font confiance.

Que l'esprit des fêtes qui nous habitera bientôt soit une occasion renouvelée d'apprécier notre exceptionnelle qualité de vie et de la partager avec nos parents et amis.

Je profite également de ce moment privilégié pour remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui œuvrent généreusement au sein des différents comités du village ainsi que mes collègues du conseil municipal qui contribuent, par leur dévouement, au maintien de services de haute qualité.

Joyeuses Fêtes !

Harold Noël, maire



Budget 2010

REVENUS

	2010	2009	2010/2009	Notes
Revenus de taxes	783 310	749 488		
Autres revenus	198 400	187 129		
Subventions - Projets spéciaux	202 500	48 308		
TOTAL	1 184 210 \$	984 925 \$	20,2 %	(1)

DÉPENSES

	2010	2009	2010/2009	
Conseil	53 356	49 875		
Cour municipale	500	2 500		
Gestion municipale	133 614	139 135		
Greffé	5 000	5 000		
Voirie	199 900	198 825		
Urbanisme / Embellissement	13 145	13 145		
Loisirs	79 595	86 345		
Juridiction locale	485 110	494 825	-2,0 %	(2)

Projets spéciaux	232 500	56 000	
-------------------------	----------------	---------------	--

MRC / CMQ	109 400	87 800		
Évaluation	18 000	22 000		
Police / Pompiers	236 600	233 100		
Gestion Matières Résiduelles	102 600	91 200		
Juridiction régionale	466 600	434 100	7,5 %	(3)

TOTAL	1 184 210 \$	984 925 \$
--------------	---------------------	-------------------

CALCUL DU TAUX DE TAXATION

	2010	2009	2010/2009	
Évaluation foncière	155 111 100 \$	120 000 000 \$	29,3 %	(4)
Taux de taxation (/100\$)	0,505 \$	0,620 \$	-18,5 %	(5)
Revenus de taxes	783 310 \$	749 500 \$	4,5 %	(6)

- Notes :**
- (1) L'augmentation des revenus de 20,2 % provient principalement de subventions
 - (2) Les dépenses sous notre juridiction diminuent de 2 %
 - (3) Les dépenses en dehors de notre juridiction augmentent de 7,5 %
 - (4) L'évaluation foncière totale a cru de 29,3 % entre 2009 et 2010
 - (5) Le taux de taxation passe de 0,62 \$/100 \$ à 0,505 \$/100 \$ d'évaluation
 - (6) L'augmentation réelle du compte de taxes est de 4,5 %



Horaire des fêtes de la mairie

Veillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 18 décembre au 4 janvier inclusivement.

Calendrier des réunions du conseil 2009

- 11 janvier
- 1^{er} février
- 1^{er} mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 2 août
- 13 septembre
- 4 octobre
- 1^{er} novembre
- 6 décembre

Nouvelles heures d'ouverture de la mairie

Voici les nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal qui seront effectives à partir du 5 janvier 2010.

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
 18 h 00 à 21 h 00
Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Première réunion du conseil

La prochaine assemblée mensuelle se tiendra le lundi 11 janvier 2010. Vous êtes les bienvenus à venir échanger les vœux de la nouvelle année.

Pas de neige ni d'auto dans la rue!

Vous êtes invités à respecter la réglementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement ont été effectuées.

Numéro de porte

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver.

Motoneigistes

À l'approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la

prudence. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

Hommes au travail ...

Depuis quelques semaines, deux équipes de travail sillonnent les rues du village. La première procède à l'arpentage des rues pour relever les niveaux, alors que la seconde fait des forages pour connaître la friabilité des matériaux souterrains. Ces données techniques sont nécessaires à l'élaboration du *projet d'assainissement des eaux usées* qui vous sera présenté au cours des prochains mois. Ces travaux sont défrayés à 90 % par un programme fédéral.

Cueillette des sapins de Noël

La cueillette des sapins de Noël s'effectuera le 8 janvier prochain. Il vous suffira de placer votre sapin sur le bord de la route et celui-ci sera ramassé.

Merci aux bénévoles

En cette période des fêtes, les membres du conseil municipal désirent remercier et souligner la grande collaboration des bénévoles de la municipalité. Voici la liste des bénévoles pour chacun des comités du village.

Comité d'embellissement

Robert Martel, Bernard Gagné, Denise Létourneau, Micheline Laviolette, Claire Pageau

Journal - *Le beaulieu*

Daniel B. Guillot, Yves-André Beaulé

Comité d'urbanisme

Daniel Auclair, Judith Dunn

Comité Âge d'or

Gaston Gagnon

Comité des Loisirs

Hélène St-Cyr, Nadine Hokayem, Lyne Sénéchal, Rudel Simard, Claude Archambault

Bibliothèque

David Bernier, Violette Goulet, Yvon Beaulieu, Marie Blais, Gilles Gallichan, Hélène Lebel, Lina Rousseau, Katherine Tremblay, Lise Paquet, Danielle Rondeau, Marc Bouchard, Line Sénéchal



LES NOUVEAUX FLEURONS DE SAINTE-PÉTRONILLE

Lors du dévoilement de la quatrième édition de la classification horticole des *Fleurons du Québec* à Saint-Hyacinthe le 18 novembre dernier, notre village s'est vu décerner **quatre fleurons**, valables pour les trois prochaines années. Nous en sommes d'autant plus fiers que, des 12 municipalités de la région de Québec inscrites à ce palmarès, capitale incluse, seule la nôtre en a mérités autant. Ajoutons que, sur un total de 252 municipalités inscrites, 16 ont obtenu quatre fleurons et 123, trois fleurons.

Nous y voyons la reconnaissance publique des efforts soutenus de Sainte-Pétronille pour embellir et rendre toujours plus convivial notre *bout de l'île*. Cet honneur rejailit du même coup sur nos concitoyens qui ont à cœur de rendre leur propriété plus attrayante. Aussi, estimant que vous deviez avoir envie d'en savoir davantage sur l'attribution qui nous a été faite de ces fameux *Fleurons du Québec*, nous avons pensé vous transmettre les principales données du rapport d'évaluation de notre municipalité.

CINQ CHAMPS D'OBSERVATION

Pour chacun des cinq secteurs que le classificateur désigné devait couvrir dans sa tournée du village le 24 août dernier, nous avons obtenu les notes suivantes :

- Pour le domaine municipal (entrée du village, parcs, mairie, autres bâtiments municipaux, voies publiques et stationnements) : 224 points sur 310, ce qui donne 4 fleurons.
- Pour le domaine institutionnel (lieux de culte, école*, Foyer de charité, espaces verts aménagés) : 134 sur 180, donc 4 fleurons.
- Pour le domaine résidentiel : 146 sur 270, donc 3 fleurons.
- Pour le domaine industriel* et commercial : 76 sur 140, donc 3 fleurons.
- Pour les initiatives communautaires et le développement durable : 120 sur 150, donc 4 fleurons.

* Comme nous n'avons ni école ni industrie, pour ne pas pénaliser la municipalité la note a été pondérée. Mais pas correctement à notre avis, dans le cas des industries : pour l'ensemble de ce secteur, nous méritions quatre fleurons.

DES POINTS FORTS...

Citons d'abord le commentaire général du classificateur : « Caractère historique marqué, site exceptionnel, aménagements municipaux de qualité, comité de bénévoles avertis et passionnés, engagement convaincu de la municipalité ». De l'évaluation, retenons ces remarques :

- « Les enseignes sont véritablement magnifiques. »
- « Le parc du quai est d'une très belle facture et le coup d'œil général est excellent. La qualité des matériaux est visible. La qualité de la construction est palpable. L'agencement des végétaux est harmonieux. Bravo ! »
- « L'aménagement devant la mairie est imposant et harmonieux. » Pour le monument à Éléonore de Grandmaison : « La qualité et la beauté de cette réalisation sont à souligner. »
- « La salle communautaire et la bibliothèque sont abritées dans un bel édifice bien aménagé. Encore ici, la présence de nombreux arbres, combinée aux murets de pierre, procure un contexte favorable pour les autres végétaux qui sont en grand nombre et d'une belle variété. »
- Le secteur des résidences : « En général supérieur à la moyenne et souvent très beau. »
- Les commerces : « La Goéliche, la Chocolaterie et quelques autres font un très bel apport à l'embellissement du village. »

...MAIS AUSSI DES FAIBLESSES

- Les espaces publics en général : « Réfléchir à une plus grande variété de plantes pour étirer la saison de floraison. (...) Jouer d'audace dans le choix des végétaux ».
- Le parc des loisirs : « Quelques points perdus sur l'entretien des éléments construits ». Il faudrait l'agrémenter de végétaux, notamment à proximité de la clôture du tennis.
- Le domaine résidentiel : « Quelques propriétaires ne suivent pas et abaissent la moyenne. (...) Pour les plus avancés, penser à ajouter des éléments artistiques ou à créer une thématique dans le jardin. Utiliser aussi l'espace au maximum et pas seulement une zone près de la maison ou de l'entrée d'auto. »



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Huguette Beaudoin (lot 183-1), 159 chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-6/S-1.

Cette demande a pour but d'autoriser l'agrandissement en plan du corps principal de la résidence et de rendre conforme de surcroît le rapport des dimensions de longueur et de profondeur.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 11 janvier 2010 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 10^e jour de décembre deux mille neuf.

Robin Doré
Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par monsieur Jean-Frédéric Garneau (lots # 78-A, 78-B, 79, 81-A, 81-B) 12, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-4/S2.

Cette demande a pour but de permettre une superficie supérieure à la norme pour la construction d'un ouvrage sous-terrain.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 11 janvier 2010 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 10^e jour de décembre deux mille neuf.

Robin Doré
Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Marie Gosselin (lots 94-4 et 94-5), 115 chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-5/S-1.

Cette demande a pour but d'autoriser la couleur du revêtement extérieur.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 11 janvier 2010 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 10^e jour de décembre deux mille neuf.

Robin Doré
Directeur général/secrétaire-trésorier



Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture de décembre

Romans pour adultes :

- *L'énigme du retour*, de Dany Laferrière (Prix Médicis 2009)
- *Le cocon*, de Janette Bertrand
- *Docteur Irma* tome 3, de Pauline Gill
- *Peur noire*, de Harlan Coben
- *La souveraineté du Québec*, de Jacques Parizeau
- *Chacun peut guérir*, de Ghislain Devroede



Du côté des livres pour enfants (Collection Bibliothèque Rose) :

- *Princesse Academy*
- *Princesse Olivia et le bal des papillons*
- *Princesse Anna et Noires moustaches*
- *Princesse Isabelle et Blanche crinière*
- *Le bébé Schtroumpf*
- *Les Schtroumps noirs*
- *Les Schtroumps olympiques*
- *Oui-Oui marin*

Nouveau roman pour adolescents :

- *LBD une affaire de filles*, de Grace Dent

Réouverture de la bibliothèque le 15 décembre

Le logiciel « Symphony » pour la gestion des opérations et des collections est maintenant installé à la Bibliothèque La Ressource. Vos bénévoles devront apprivoiser ce nouveau système qui constitue une amélioration, mais qui comporte bien sûr ses règles et ses procédures. Nous remercions à l'avance nos usagers pour leur compréhension et leur patience pendant cette période de rodage pour le personnel.

Merci

Nous remercions monsieur Bernard Gagné et monsieur Richard Drouin pour les dons faits à la bibliothèque. Nous remercions également les autres personnes qui nous ont laissé des livres, mais pas leurs noms.

Conférences

Dans le cadre de la première des conférences des « Grands voyageurs », Katherine Tremblay nous a présenté en novembre son périple en Égypte. Nous avons suivi avec notre conférencière la présentation des grands musées du Caire, la cohue des villes, les pyramides, les excursions sur le Nil, la découverte de la Vallée des rois et des temples d'Abou Simbel, ainsi qu'une excursion au mont Sinaï. Une aventure partagée avec des spectateurs attentifs et intéressés.

La prochaine conférence, en février prochain, sera celle de monsieur Yvon Beaulieu sur la Grèce et la mer Égée.

Joyeuses fêtes!

Joyeux Noël! Bonne et heureuse année 2010 de la part de toute votre équipe de bénévoles de la Bibliothèque La Ressource.

Nous vous souhaitons une année pleine de découvertes, de beautés, de connaissances et d'émotions à travers les collections de votre bibliothèque. Venez nous voir!

*Lise Paquet et Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la Bibliothèque La Ressource*



YOGA selon l'approche Viniyoga

Grâce aux exercices posturaux et respiratoires

- Refaisons le plein d'énergie
- Redonnons au corps souplesse et force
- Calmons notre mental et diminuons notre stress
- Ouvrons notre cœur



Avec l'approche Viniyoga, le travail est ajusté selon l'âge et les capacités de chacun, permettant d'améliorer la santé globale et de développer une sensation générale de bien-être intérieur et de joie profonde

LES COURS

Où : Au Centre Communautaire Raoul Dandurand

Quand :	Yoga athlétique dynamique	Mercredi	18 h 30
	Initiés (avancés)	Mercredi	19 h 45
	Initiation et intermédiaire	Jeudi	9 h 00 et 18 h 30
	Yoga, initiation à la méditation	Jeudi	19 h 45 (aux 2 sem.)

Les cours débuteront à compter du 13 et 14 janvier 2010

Les sessions seront de 10 ou 12 cours

Pour inscription et information :

Nicole Sénécal, formatrice É.T.Y. 418 828-9565

Caroline Genois, formatrice É.T.Y. 418 684-3158

Horaires des messes du temps des fêtes

24 décembre
Sainte-Pétronille :
20 h 00

31 décembre
Saint-Pierre : 16 h 00

1^{er} janvier
Sainte-Pétronille :
10 h 30

24 décembre
Saint-Pierre :
16 h 00 et 20 h 00

25 décembre
Saint-Pierre :
10 h 00



Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **4 janvier 2010**.

Équipe de rédaction

- Line Bisson, conseillère responsable
- Robin Doré, directeur général
- Harold Noël, maire

Collaborateurs : Gilles Gallichan
Robert Martel

Rédaction et infographie : Patricia Couture



Le Beau Lieu